

OFFRES COMITES D'ENTREPRISES

Convention « OFFRES Comités d'Entreprises » entre :

D'une part SARL Hermione-représentée par Valérie de Rochechouart, directrice générale chez Equalia

Et la structure Athlétique Club de Cloyes, d'autre part

Adresse : 1, place Gambetta - 28220 CLOYES SUR LE LOIR

Représentée par : Cyril LECLERCO (Président de l'association)

@mail : accloyes@orange.fr

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'un engagement bilatéral entre les espaces aquatiques et la structure ci-dessus. L'établissement accorde un niveau de remise aux licenciés de la structure.

Article 2 : durée et validité du présent accord :

Le présent accord est applicable jusqu'à la fin de l'année civile en cours, à compter de sa signature. Toute difficulté rencontrée lors de la mise en place de cette convention fera l'objet d'une rencontre entre les 2 parties en vue d'un accompagnement dans la mise en œuvre.

Article 3 : engagements de SARL Hermione :

L'avantage tiré de la présente convention, attribué aux licenciés de la structure identifiée ci-dessus, ainsi qu'à leurs conjoints et enfants (hors Pass), réside en l'application de tarifs préférentiels sur les produits identifiés ci-dessous dans les *annexes 1,2,3 et 4*.

Les licenciés pourront alors, sur présentation d'une carte fournie par la structure ou d'une preuve d'appartenance à l'entreprise, bénéficier d'un pourcentage de réduction, directement à l'accueil de l'établissement, sans passer par leur structure signataire.

Article 4 : réductions accordées par SARL Hermione :

Les établissements de SARL Hermione s'engagent à appliquer systématiquement 10 à 15% de réduction aux licenciés, leur conjoint et leurs enfants de la structure, sur les produits (présentés en annexes) sans limitation de quantité et sous réserve de la présentation de la licence en cours de validité. La présence du licencié est obligatoire lors de l'achat des produits.

Les conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées au premier juillet de chaque année.

Cette réduction n'est pas cumulable avec les offres promotionnelles en cours. L'achat d'un de ces produits engendre l'acceptation sans restriction des Conditions Générales de Vente. Celles-ci peuvent être remises au licencié sur simple demande et font l'objet d'un affichage à l'entrée des centres nautiques de SARL Hermione. Les CGV sont également annexées au présent accord ainsi que les tarifs incluant la remise dont les licencié et la structure bénéficient.

Fait en deux exemplaires à Cloyes-sur-Le-Loir

Date, cachet et signature de la structure

le 26 janvier 2023

Siège Social :

Mairie de

CLOYES

Equalia

date, cachet et signature du centre aquatique

HERMIONE - Espace Aquatique Les Rivières

Sarl au capital de 1500 euros

10 Le Bois de Montigny

28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES

Tel : 02 37 62 66 00

Siret : 879 991 347 00029 - Code APE 9311Z